

# VERDI FLY OUT

ALIMENT COMPLEMENTAIRE MINERAL  
BOVINS OVINS CAPRINS EQUINS



## LES UTILISATIONS



### TENEUR EN CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Calcium	: 11 %	Phosphore	: 0,1 %
Magnésium	: 5 %	Sodium	: 9,5 %
Protéines brutes	: 3 %		

### Additif au kg :

3b605 Zinc (Sulfate de zinc monohydraté)	: 1 900 mg
3b503 Manganèse (sulfate manganéux monohydraté)	: 1 750 mg
3b103 Fer (Sulfate de fer monohydraté)	: 250 mg
Cuivre : Trace élément	3b302 Cobalt (Carbonate de cobalt) : 65 mg
3b202 Iode (Iodate de calcium) : 100 mg	3b801 Sélénium (Sélénite de sodium) : 12 mg

**Liant** : 1m558i Argile bentonite

### Composition :

Carbonate de calcium, Sodium (Sel brute de mer), Oxyde de magnésium, Luzerne biologique, Ail, Châtaignier, Phosphate bicalcique.

**Liant** : Mélasse (Sucre de betterave).

### Mode d'utilisation

Surveiller la consommation journalière. Attention aux consommations excessives, notamment sur les troupeaux en subcarences de sels minéraux.

ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL ESSENTIEL EN PRODUCTION

### Utilisation

Bovins adultes : 100 g/jour	Jeunes bovins : 50 g/jour
Ovins / caprins : 25 g/jour	Agneaux / chevreaux : 10 g/jour
Chevaux d'élevage : 70 g/jour	Poneys/Poulains : 10 à 20 g/jour

VERDI FLY OUT A LA DISPOSITION DES ANIMAUX

(A PROXIMITE D'UN POINT D'EAU)

Bovins adultes : 1 Bassine > 10 Têtes	Jeunes bovins : 1 Bassine > 12/15 Têtes
Ovins/caprins : 1 Bassine > 25/30 Têtes	Agneaux/Chevreaux : 1 bassine > 40/50 Têtes
Chevaux d'élevage : 1 Bassine > 12 Têtes	

VERDI FLY OUT peut être utilisé durant la gestation, l'allaitement et aussi les plus jeunes animaux.

*Peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (UE) n° 2018/848. Certifié par BUREAU VERITAS CERTIFICATION FR-BIO-10. Distribution certifiée par ECOCERT FR-BIO-01*



20,5% d'ingrédients agricoles dont  
14,5% d'ingrédients biologiques  
79,5% d'ingrédients conventionnels  
0% d'ingrédients en conversion AB

Cet aliment ne peut être distribué aux animaux qu'en complément d'autres matières issues de l'agriculture biologique.

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Réservé à l'alimentation animale  
Présentation : 10 kg DL'UO : 2 ans  
N° d'enregistrement : FR 70 526 001

NOTA :  
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.  
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 31 03 2025



## LANGUEDOC CHIMIE

CS 90518 – 11100 Narbonne – Tel 04 68 41 70 70 – www.languedoc-chimie.com  
S.A.R.L au capital de 600 750 Euros – N° TVA : FR 87 319 491 932  
RC Narbonne B319 491 932 -SIRET 319 491 932 00038 – APE 4675Z



Produits Phyto-alimentaires  
Maintenance et Nutrition Animale